

Exemple de réclamation F.P.Q. No 5

Pour un véhicule neuf en location

Prix du véhicule loué

Ex : Auto, Camion, Vus, 30 000 \$

(A) Valeur de remplacement	(B) (RAP) ¹
Location 48 mois	27 000 \$
Comptant	3 000 \$
Perte totale après 36 mois (RAP) (Règlement de l'Assureur de première ligne)	11 000 \$
Créancier (versements + valeur résiduelle) Ex : Toyota Services Financiers	16 000 \$
Garantie d'écart (GAP)	5 000 \$
Somme due par l'Assuré	0 \$

Exemple de règlement en perte totale la 3^{ème} année

(A) Valeur future	moins	(B) (RAP)
33 000 \$		11 000 \$

Le montant du chèque fait à l'Assuré pour le remplacement de son véhicule au montant de la valeur future est de...

22 000 \$

Les avantages :

Remboursement de franchise en perte totale jusqu'à concurrence de 2 500 \$ pour les véhicules de moins de 150 000 \$.

Remboursement de franchise en perte partielle jusqu'à concurrence de 250 \$ ou 500\$ par évènement, selon l'option choisie.

Allocation pour véhicule de courtoisie, maximum de 75\$ par jour taxes incluses, limite de 2 250 \$.

Perte partielle sans dépréciation : remplacement par des pièces neuves d'origines pour la durée du contrat. Montant d'écart sans limite plus taxes par évènement.

¹ (RAP) = règlement de l'assureur de première ligne